

Le petit journal

Edito

Année 2017

Etre maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il nous faut chercher sans cesse et trouver des solutions à tout, en dépit des contraintes, en première ligne que nous sommes pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens.

Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux nos missions il faut composer avec des dotations de l'Etat en forte baisse depuis plusieurs années et des difficultés locales parfois inattendues.

Les embuches ne doivent pas être un prétexte pour nous lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion.

Le Conseil Municipal est depuis toujours économe sur le budget de fonctionnement. Notre règle de base est simple : un euro dépensé doit être un euro utile. Nous voulons pouvoir continuer d'investir, car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine, et constituerait une dette à retardement pour les générations suivantes.

Le bien vivre ensemble, voilà une expression qui définit bien notre commune. Nous partageons en premier lieu des valeurs essentielles : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité... elles sont le ciment de notre projet au fondement de l'action que l'Equipe Municipale mène pour vous.

A l'ensemble des acteurs économiques de notre commune, je leur souhaite prospérité et l'aboutissement de leurs projets pour 2018.

Je remercie de tout cœur, les adjoints et les conseillers municipaux pour leur fidélité, leur complicité, leur implication dans les dossiers qu'ils défendent, leur volonté d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Je remercie également, l'ensemble du personnel municipal administratif, technique et scolaire qui œuvre au quotidien, dans le souci du meilleur service apporté au public.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la commune, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018 ; qu'elle soit accompagnée d'évènements heureux, de joie, de santé de bonheur, de réussite de vos projets professionnels ou personnels.

Votre Maire, Guy VICTOR



Dans ce numéro

Voeux de la Municipalité	2
Multiservice	2
Travaux Ave de la Tour	2
Achat de matériel	2
Journées du patrimoine	3
Groupe scolaire	3
Carte d'identité et cartes grises ..	3
Gestion des déchets	4
Ressourcerie	4
Démographie	5
PACS	5
Urbanisme	6
Pylône téléphonie	6
Lotissement Pech de Marty	7
Artisans et commerçants	8

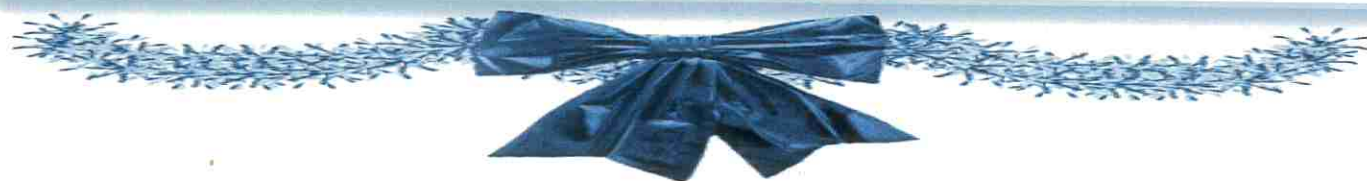
Cérémonie des vœux

Guy VICTOR, Maire d'Hautefage la Tour

et le Conseil Municipal,

en présence de Monsieur Patrick CASSANY, Président de la
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,
sont heureux de vous inviter pour vous présenter leurs vœux
autour de la galette et du verre de l'amitié,

Dimanche 21 Janvier 2018 à 16 heures à la salle des fêtes



MULTISERVICE ET STATION SERVICE

Madame Camille Domingie était déléguée du service public pour l'exploitation du multi-service du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017. Elle a souhaité mettre un terme à son activité.

La commune recherche activement avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Groupe Casino, un repreneur dans le cadre d'une location gérance.

Afin de maintenir le service à la population, la station service a été reprise en régie directe par la mairie.

AMENAGEMENT AVENUE DE LA TOUR

Les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Tour ont pris quelques retards.

Ils débuteront en début d'année 2018. L'entreprise EUROVIA a été attributaire du marché pour un montant de 170 559 €.



Ces travaux s'inscrivent dans la continuité et permettront d'harmoniser toute la perspective de la Tour.

Renouvellement du matériel

Plusieurs équipements ont été renouvelés ou acquis cette année :

Un lave-vaisselle professionnel pour la cantine (3100 €), Un ordinateur portable pour l'école (858 €)

Un tableau numérique et un video projecteur pour les nouvelles classes (2280 €)

Un ordinateur pour le secrétariat de mairie (1656 €)

Journées du patrimoine



Lors des journées du patrimoine, malgré un temps très incertain, vous avez été nombreux à venir admirer la première exposition organisée à la Tour. Les quatre classes du groupe scolaire ont eux aussi pu profiter du talent de l'artiste peintre Marie Christine Matthys.

GRUPE SCOLAIRE GEORGES BRASSENS



Le groupe scolaire Georges Brassens est désormais terminé. Le coût total des travaux et des aménagements se sont élevés à la somme de 194 063 €. Cette opération a bénéficié de 118 438 € de subventions de la part de l'État et du Département.

C'est un bel outil qui est mis à la disposition des enfants et de toute l'équipe enseignante.

La rentrée scolaire 2017/2018 a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours.

En effet, après un vote majoritaire du conseil d'école du RPI HAUTEFAGE-AURADOU pour un retour à cette organisation, qui s'est déroulé début juillet, les Conseils municipaux de HAUTEFAGE et AURADOU ont conjointement sollicité l'Inspection Académique pour une application à la rentrée 2017.

L'inspection Académique a émis un avis favorable aux jours et horaires ci-dessous à compter du 04/09/2017 :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8H45-12H et 14H-16H45

Soit un total de 24heures

EFFECTIFS 2017/2018 :

Petite Section : 25

PS-Moyenne Section-Grande Section : 26

Grande Section-CP : 22

CP-CE1 : 24

Total : 97

Modernisation de l'administration

Le secrétariat de mairie n'est plus en mesure de recevoir vos demandes :

- **de cartes d'identité** : vous devez vous préinscrire sur internet et ensuite vous rendre dans une des commune habilitée, les plus près d'Haute-fage étant Laroque Timbaut (05 53 95 71 36) et Villeneuve sur Lot (05 53 41 53 53).

- **Les permis de conduire** : la procédure est entièrement dématérialisée, se connecter sur le site internet

« ants.gouv.fr »

- **de cartes grises** : même démarche que pour les permis de conduire, se connecter sur le site internet

« ants.gouv.fr »

Cependant, nous restons présents pour vous guider dans vos démarches.

Un point numérique à la sous-préfecture de Villeneuve sur Lot est également à votre disposition.

Collecte et tri des déchets ménagers



GESTION DES DECHETS

Jours de collecte :

Secteurs urbanisés du bourg et de Piquepoul :

Pas de collecte en porte à porte, les déchets ménagers sont à porter dans les bornes enterrées.

Secteur hors parties urbanisées :

Jeudi matin (Prévoir de sortir les sacs la veille au soir)

Une ressourcerie à Hautefage la Tour

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a décidé d'ouvrir à titre expérimental une ressourcerie à Hautefage. Pour commencer une petite boutique de vente d'objets d'occasion et un dépôt pour accueillir vos dons seront ouverts :

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 18h non stop.

L'association "AU RECYCLE TOUT" est chargée de la gestion du site, qui est situé au 584, Avenue de la Rovère.

La ressourcerie accepte vos dons : vêtements propres, sacs, linge de maison, chaussures, livres, CD, DVD, vaisselle, puériculture, électroménager, meubles, etc...Ils seront triés et valorisés.

Il ne s'agit pas d'une déchetterie.

Vous devez prendre contact avec l'association avant de leur laisser que ce soit, au :

tel : 07.85.17.67.06

Email : info@arecycletout.org



Il est toujours à déplorer de nombreuses incivilités autour des conteneurs ordures ménagères. Les textes de lois : **Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement** définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en « contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'auto-

rité administrative compétente, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

Le conteneur enterré Avenue de la Tour sera mis en place en 2018.

Nous vous incitons vivement à améliorer la qualité du tri des déchets car ce geste est directement lié au taux de taxes des ordures ménagères. Tous les emballages se trient, si vous avez un doute ou une question sur le tri, vous pouvez contacter : la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois : 05 53 41 01 77 - www.grand-villeneuvois.fr.

DEMOGRAPHIE 2017

NAISSANCES HORS COMMUNE

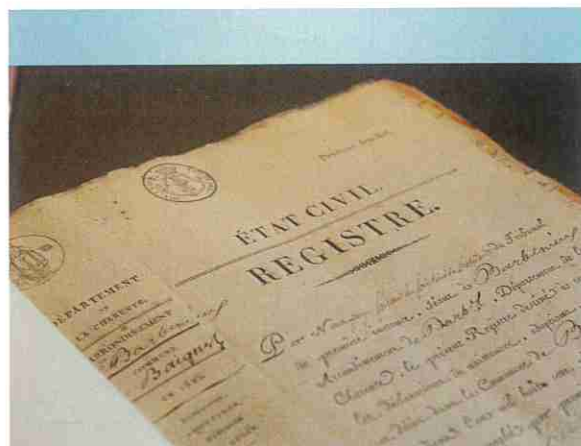
ALEXIS Aria	25 Août 2017
ARLANDIS Léon, Alain, Richard	1er Juillet 2017
AVELIN Raphaël, Elisee, Jean-Paul	25 Avril 2017
BELLANGER Léana, Alyssa, Luna	15 Novembre 2017
COUDERC Robin, Tom, Hugo	5 Mars 2017
GAUTIER Gabin, Gabriel	29 Août 2017
MEZZANATTO Adrien, Jo	7 Avril 2017
PASCH Léana	7 Octobre 2017
VIGOUROUX Enora, Marie-Christine, Sandrine	13 Juillet 2017

MARIAGES

BARRACO Mathieu Et SIEDLECKA Izabela	16 Septembre 2017
CARRIE Arnaud Et PARET Maylis	7 Octobre 2017
HEGEDÛS Benoit Et CHAPDELAINÉ Vanessa	le 22 Juillet 2017
PEREIRA GONCALVES César Et GIROUX Adeline	22 Juillet 2017

DECES

AZZIZI Cédric, Saïd	12 Mai 2017
BARTHAU Odette	4 Décembre 2017
BRANQUET Yves, Laurent, Marie	19 Octobre 2017
DESTIEU Philippe, Luc	8 Août 2017
FERRANT Denis, Claude	25 Mars 2017
LAUTURE Gabriel, Maurice	22 Juillet 2017
LESCOUL Yves	30 Janvier 2017
PERROUD Maurice, Marius	13 Novembre 2017



Transfert des PACS aux officiers de l'état civil

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2017 modifie les dispositions relatives au pacte civil de solidarité (PACS).

A compter du 1er Novembre 2017, pour l'enregistrements des nouveaux PACS, les modifications et les dissolutions de ces derniers, vous devrez vous adresser à la mairie de votre lieu de domicile.

Pour les PACS enregistrés avant le 1er Novembre 2017, en cas de modification ou de dissolution, il conviendra de s'adresser à la mairie de Villeneuve sur Lot.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour tout renseignement complémentaire.

Le dernier bulletin de l'INSEE fait état de 948 habitants au 1er Janvier 2018.

URBANISME

Plan Local Urbanisme Intercommunal

Nous sommes à la phase n°3 de l'élaboration du PLUI qui correspond au Zonage, règlement écrit et orientations d'aménagement.

Une réunion publique d'information et d'échanges s'est tenue le jeudi 7 décembre à La-roque Timbaut afin de présenter cette phase et recueillir les observations et propositions du public.

Le projet de PLUI sera soumis à enquête publique fin du premier semestre 2018. Dans le cas où vos demandes n'ont pas été prises en compte, je vous conseille de les renouveler lors de cette enquête .

Pour information, la surface constructible en ha accordée dans le PLUIh pour les quinze prochaines années correspond à 9ha, 5 fois moins que dans le PLU actuel.

Rappel : Pour toutes informations, se connecter sur le site internet de la CAGV (rubrique : urbanisme/PLUI).

Résorption des zones blanches

La phase de déploiement de l'antenne relais au « Figué » en est au stade de la construction du pylône, avec la levée du pylône prévue le 11 janvier 2018.

La fin des travaux est prévue fin février, vient ensuite la mise à disposition du pylône a l'opérateur FREE qui installera les antennes pour l'ensemble des opérateurs. Le délai maximum de mise en service par FREE est de 6 mois.



Une architecture et des paysages à sauvegarder



LOTISSEMENT RESIDENCE "PECH DE MARTY"

Lotissement Résidence Pech de Marty

Le permis d'aménager pour la 1ère tranche de ce lotissement a été attribué le 23 juin 2016, il était composé de 5 lots d'une superficie de 1008m² chacun. Le conseil municipal a fixé, dans sa séance du 02 juin 2017, le prix de vente de chaque lot à 24000€ TTC. A ce jour les 5 lots ont été vendus.

Un nouveau permis d'aménager pour les 16 lots supplémentaires a été déposé le 22 décembre 2017

Si toutes les autorisations nécessaires sont accordées, les travaux devraient débutés dans le courant de troisième trimestre 2018.



Les artisans et commerçants de la commune

Alimentation - restauration

Pizzeria de la Tour. Chez Stéphane - Tél. 05 53 70 16 52

Primeur Fruits et légumes - MASSON Jean-Louis – 1153 Route de Pépinès – Tel : 05 53 49 31 03

Snack rôtisserie Le Saint Just - Tel : 05 53 01 22 90 Port : 06 06 80 26 70

Traiteur - chef à domicile - M. Labrouche : 06 46 49 62 63 ☒ contact.ephemere@gmail.com

Agriculture

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol – Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59

Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - 560 Route de Pépinès - Tél : 05 53 49 31 13

Travaux agricoles et travaux publics – Sarl J-P Branquet – Laurespic – Tél : 05 53 49 30 23

Terrassements travaux publics et agricoles – Bernou Jean-Pierre - Mazet

-Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95

Bâtiment

Installation chauffage – Bruno Aussignac – Lacourbonne – Port : 06 70 80 96 40 Tel : 05 53 40 77 83

Etanchéité 47 - Alexandre Lequin Morvan - Port : 06 860 803 20 - Tel : 05 53 95 64 88

Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses - Port. :06 83 11 01 16 - Tél. : 05 53 49 46 52

Peinture Bâtiment – Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14

Dépannage et installation électricité- Chauffage – Plomberie - Jean-Claude Lacombe

- Lotissement Labau - Port : 06 85 91 96 06 Tel : 05 53 49 14 19

Electricité générale. AFM Elec : 12 Rue de Penne. Hautefage. Rénovation. Neuf. Dépannage 7j/7- 24h/24. Tel : 05 53 01 03 16

Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - 12 Rue de l'atelier - Tel : 05 53 41 49 13

Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - 337 Route de Pépinès - Tel : 05 53 40 63 46

Miroiterie LE VITRIER 47 - Crédences de verre murales - Menuiserie Alu et PVC -

- Pech D'Oueilles - Tel : 05 53 41 73 96 Port : 06 17 42 67 45

Piscines - Entretien dépannage Rénovation - LPS - Lascanals - Tel : 05 53 71 63 13 - Port : 06 71 64 37 40

Domotique - Electricité générale - E.G.S : 10 Plaine de Labau– Tel : 06 35 93 22 68 ou 06 62 24 67 67

Mécanique- Tôlerie

Mécanicien – Serge Richaud – 520 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 49 30 84

Carrosserie-Tôlerie – Montmarty– 562 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 36 66 64

Santé

Infirmière – Danielle Sonilhac – 3 Avenue de la Tour – Port : 06 80 30 33 40 Tel : 05 53 49 30 75

Cabinet infirmier —Dorothee Simonetti et Aïssa Souanef — 300 Avenue de la Rovère—Port : 06 85 82 94 63

Divers

Pyrotechnique – Sarl ATPM – le bourg – Tél : 05 53 49 36 66

Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau – Tél : 05 53 41 78 70

Potier Initiation et animation – Jambois T. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76

Peintre en décors - Rominger M. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76 Port : 06 05 10 50 68

L'Atelier Corporel – Catherine Boullenger – Sablas – Tél : 05 53 49 31 24

Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - Port : 06 62 93 71 97

Petits travaux d'entretien et de bricolage - Joël Pilles - Lagarde Basses - Port : 06 45 35 29 34

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer dans la prochaine édition, veuillez le faire savoir auprès du secrétariat de mairie.